

Si dans les 7 jours suivant l'affichage, soit le 09/07/24 à 9h, un candidat classé sur la liste principale n'a pas confirmé par écrit son souhait d'entrer en formation, il est présumé avoir renoncé à son admission ou à son classement sur la liste. Sa place est proposée au candidat inscrit au rang utile sur la liste complémentaire.

EPREUVES DE SELECTION D'ENTREE DANS LES I.F.A.S. : Sélection commune

LISTE DES CANDIDATS SUR LA LISTE PRINCIPALE : ST VALLIER

2 - Agent de Service Hospitalier Qualifié (ASHQ)

Numéro	Civilité	Nom de famille	Nom d'usage
0003	Mme	VIAL Louanne	
0017	Mme	MARTIN Marina	
0011	Mme	MILLOT Marie	DUFOSSE
0008	Mme	CHOUAF Sandra	BALIN
0024	Mme	PEYRON Valérie	
0022	Mme	AIT-OUARET Sultana	
0044	Mme	VICTOR Charlotte	
0055	Mme	SAIDANI Dalel	
0037	Mme	ZEYER Salomé	
0033	Mme	SILVA SEIXAS Vera	VINCIGUERRA

Institut d'aide-soignant
Hopital de tournon
50 rue des Alpes
07300 Tournon sur Rhône
04 75 07 75 57
secretariat_ifas@ch-tournon.fr

